

Saint Rémy de Provence le

La 8 ème Rencontre Internationale des Etudiants d'Art **aura lieu du samedi 22 juin au dimanche 21 juillet 2019 à Saint Rémy de Provence.**

1/ Quels étudiants ? Etudiants en arts plastiques inscrits pendant l'année universitaire 2018/2019 dans une école d'art en France ou à l'étranger, s'exprimant en français et/ou anglais.

2/ Logistique. Les étudiants seront accueillis en résidence durant ces 4 semaines et pris en charge par l'association La Cour des Arts et ses bénévoles. Les frais de transport vers Saint Rémy de Provence (une fois arrivés en France Métropolitaine) seront de même remboursés par l'association. Ils disposeront d'un atelier d'artiste situé à Saint Rémy de Provence et seront hébergés dans une résidence qui leur sera dédiée, les repas seront assurés par la Cour des Arts. Un budget de fournitures de l'ordre de 140 € leur sera alloué dès leur arrivée.

3/ Activités artistiques. Le thème général de travail proposé aux étudiants est :

Lumière & Terre



Ils devront par des travaux personnels et collectifs sur ce thème améliorer leur formation et leur qualification. Ils seront aidés ou conseillés tout au long du séjour par des artistes professionnels. De même, un "massier", ancien lauréat des Rencontres, les accompagnera et les assistera pour toute question d'intendance ou d'organisation.

Lors de l'inscription les étudiants préciseront le projet qu'ils comptent réaliser durant leur séjour dans le cadre imposé de "**Lumière & Terre**". Le programme précis sera arrêté avec les étudiants sélectionnés et les animateurs dès le premier jour.

Des visites de lieux remarquables de la Provence dans les Alpilles sont prévues qui pourront dignement inspirer leur talent ! Une exposition des œuvres exécutées durant le séjour aura lieu dans une galerie de Saint Rémy fin juillet 2019 Les œuvres pourront être vendues à la discrétion des étudiants après que deux d'entre elles auront été laissées en toute propriété à la Cour des Arts par chaque étudiant.

4/ Comment s'inscrire ? Les étudiants intéressés rempliront le [formulaire d'inscription](#) qu'ils peuvent obtenir auprès de leur école ou sur le site lacourdesarts.com et l'envoyer, **avant le 30 mars 2019** intégralement rempli et avec les documents demandés, à :

La Cour des Arts - 13, rue Michelet - 13210 Saint Rémy de Provence - France.

5/ Sélection des étudiants : Les candidatures seront toutes examinées par le comité de sélection composé de personnalités du monde des arts (artistes, galeriste, conservateur de musée, associations artistiques régionales et nationales). Il désignera 6 lauréats qui seront avertis de leur sélection avant le **20 avril 2019**.

Remarque importante :

Cette rencontre offre certes aux étudiants des vacances mais des vacances studieuses. Ils auront été sélectionnés pour améliorer leur formation et leur qualification. Cela impose qu'ils s'impliquent totalement dans le travail proposé, qu'il soit personnel ou collectif et qu'ils puissent communiquer en français et ou anglais. **En présentant leur candidature, les étudiants acceptent ces conditions.**